

Société 1904
SASU au capital de 100 euros
104 rue d'Aboukir, 75002 Paris
RCS 853 331 809

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

Le 16 avril 2025, à Paris.

Monsieur Carus CLAM, domicilié 104 rue d'Aboukir 75002 PARIS, né à Bad Honnef (Allemagne) le 22 juin 1987, de nationalité allemande

Agissant en qualité d'Associé Unique et Président de la société **1904**, société par actions simplifiées à associé unique au capital de 100 euros, ayant son siège social 104 rue d'Aboukir 75002 PARIS, immatriculée sous le n° 853 331 809 (RCS Paris)

A pris les décisions suivantes

Première résolution

L'Associé unique de la société 1904 décide :

1° De transférer le siège social du 104 rue d'Aboukir 75002 PARIS au 46 rue Notre Dame des Victoires 75002 PARIS et ce à compter de ce jour.

2° De modifier en conséquence la rédaction de l'article 5 « Siège Social » des statuts comme suit :

« Article 5 - Siège social

Le siège social est fixé au 46 rue Notre Dame des Victoires 75002 PARIS.

Il pourra être transféré en tout autre endroit, du même département ou d'un département limitrophe, par simple décision du Président ou partout ailleurs, par une décision collective des Associés ».

Les autres articles demeurent inchangés.

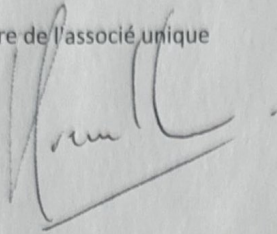
Seconde résolution

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente à la résolution ci-dessus adoptée.

CC

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Signature de l'associé unique

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'M' followed by a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.